



Paris, le 10 septembre 2021, 7h30

Icade franchit une nouvelle étape vers l'introduction en Bourse d'Icade Santé sur Euronext Paris

Icade Santé, investisseur européen de premier plan dans l'immobilier de santé et actuellement détenu à 58.3% par Icade, annonce ce jour l'approbation de son document d'enregistrement en date du 9 septembre 2021 par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro I.21-047.

L'approbation du document d'enregistrement constitue la première étape du projet d'introduction en Bourse d'Icade Santé sur le marché Euronext Paris. La réalisation de cette opération reste soumise à l'approbation par l'AMF du prospectus relatif à l'offre ainsi qu'à des conditions de marché favorables.

L'entrée en Bourse d'Icade Santé s'inscrit pleinement dans le plan stratégique 2019-2022 du Groupe Icade. Le 7 juin 2021, Icade avait ainsi annoncé son intention d'introduire en Bourse son activité de Foncière Santé d'ici la fin de l'année 2021, sous réserve des conditions de marché. Notre ambition est de faire d'Icade Santé la plateforme européenne leader en immobilier de santé.

En ouvrant son capital, Icade Santé se donnera les moyens de financer son plan de croissance de 3 Md€ d'investissement à horizon 2025 et d'accélérer son développement paneuropéen tout en conservant une structure de bilan solide.

Post IPO, Icade restera l'actionnaire de contrôle d'Icade Santé et, conformément à son plan stratégique 2019-2022, a l'intention de soutenir l'ambition de croissance d'Icade Santé. L'immobilier de santé restera ainsi au cœur du modèle économique du Groupe Icade.

Le communiqué de presse et le document d'enregistrement d'Icade Santé sont accessibles sur le site internet : www.icafe-sante.eu

A PROPOS D'ICADE

Des lieux où il fait bon vivre

Foncière de bureaux et de santé (patrimoine à 100% au 30/06/2021 de 14,8 Md€) et promoteur logement/tertiaire/équipement public (CA économique 2020 de 825 M€), Icade conçoit, construit, gère et investit dans des villes, des quartiers, des immeubles qui sont des lieux innovants, des lieux de mixité, des lieux inclusifs, des lieux connectés et à l'empreinte carbone réduite. Des lieux où il fait bon vivre habiter et travailler. En lien avec ses parties prenantes, Icade fait du bas-carbone une priorité stratégique pour réinventer l'immobilier et contribuer à une ville plus saine, douce et accueillante. Acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales, cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le Groupe Caisse des Dépôts. Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icafe.fr

CONTACTS

Anne-Sophie Lanaute

Dir. Communication Financière et Relations Investisseurs

+33(0)1 41 57 70 29

anne-sophie.lanaute@icafe.fr

Charlotte Pajaud-Blanchard

Responsable relations presse

+33(0)1 41 57 71 19

charlotte.pajaud-blanchard@icafe.fr

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne contient pas et ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières, ni une invitation ou une incitation d'investissement dans des valeurs mobilières en France, aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction.

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Les valeurs mobilières mentionnées dans ce communiqué ne peuvent pas être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'un enregistrement ou d'une exemption d'un tel enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933 tel que modifié. Le Groupe n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de procéder à une offre au public aux États-Unis d'Amérique.